



ASSEMBLEE GENERALE 4 OCTOBRE 2025

Présents :

Matthieu BAUDRON	Président
Michel SAUGET	Secrétaire général
Karine FRANCOIS	Trésorière générale
François MARTIN	Vice-président

Jérôme BELLANGER, Caroline BERNARDI, Frédéric DURE, Marie Pierre NURET, Nicole TARTE, Céline VALLEE, Franck VILPOUX

Excusé :

Pascal MERCURI

Clubs présents :

ESC LA FERTE	: Mme Chrystel BLEIN-DESHAYES
AS GIEN	: Mr Samir ZAKARIA
CJF FLEURY	: Mr Cédric CUNY
ASPTT ORLEANS	: Mme Caroline BERNARDI
EC ORLEANS	: Mr Frank VILPOUX (pouvoir de Mr THEAULT)
OLIVET NI	: Mr Patrice BROS
USC LA CHAPELLE	: Mme Céline VALLEE (pouvoir de Mme SOK)
USM SARAN	: Mr Jean Claude GANIER
ORLEANS WP	: Mme Catherine PINGANAUD

Clubs absents ou excusés : CANO, CN Beaugency, J3S Amilly

Assistent :

C.Cousin, M.Gasnier, les récipiendaires

- :- :-

Ouverture de la séance à 14 h 45.

➤ Allocution d'ouverture par le Président :

Voir en annexe

➤ Adoption des PV des réunions

Les PV de la dernière assemblée à Beaugency et des réunions du conseil d'administration sont adoptés à l'unanimité.

➤ Rapport moral

Le secrétaire général, Mihcel Saugte, donne lecture du rapport moral de la saison 2025/2026 (voir annexe).
Soumis au vote, ce dernier est adopté à l'unanimité.

➤ Présentation des bilans d'activité

Un power point de présentation est diffusé et commenté :

- Michel Sauget pour la Natation course, les maîtres, la Natation en eau glacée et l'eau libre
- François Martin pour le water-polo
- Céline Vallée pour la natation artistique
- Frédéric Duré pour les officiels

➤ **Rapport financier**

Karine François, trésorière générale, commente la présentation du compte de résultat qui présente un déficit de 7832 € et donne les explications relative à ce résultat.

Après lecture du rapport du vérificateur aux comptes, Sylvain Campredon, le bilan financier 2024/2025 est adopté à l'unanimité et quitus est donné au comité directeur pour sa gestion.

L'assemblée valide l'affectation du résultat au report à nouveau.

➤ **Budget prévisionnel**

Karine François présente le budget prévisionnel 2025/2026 et commente les principales modifications apportées. Ce budget est adopté à l'unanimité à hauteur de 45700 €.

Un commentaire est apporté sur la simplification des tarifs pour cette nouvelle saison, en particulier sur la répartition des sommes liées à la présence d'officiels et la suppression des amendes.

Tarifs validés par l'assemblée.

➤ **Parole aux invités :**

Aucune personnalité n'ayant répondu à l'invitation, il est procédé aux remises de récompenses.

➤ **Remises de récompenses aux sportifs**

Les coupes sont remises aux sportifs méritants du Loiret (voir annexe).

➤ **Désignation d'un vérificateur aux comptes**

Aucune autre candidature ne s'étant manifestée, Sylvain Campredon assurera cette mission.

➤ **Fixation des dates et lieux de la prochaine AG**

Le club de l'AS Gien se porte candidat, accord unanime.

Assemblée organisée le samedi 26 SEPTEMBRE 2026

Fin de l'assemblée à 16 heures 15 avec le traditionnel pot de l'amitié préparé par l'ASPTT

ALLOCATION D'OUVERTURE DU PRESIDENT

Bonjour à toutes et à tous

Chers nageurs, entraîneurs, bénévoles, et parents,

Tout a bord, je commencerais par remercier le club de l'ASPTT Orléans pour son accueil ainsi que la ville d'Orléans.

C'est avec une grande fierté que je me tiens devant vous aujourd'hui lors de cette assemblée générale. Il y a 1 an, je décidé de reprendre la présidence du Comité du Loiret de Natation avec l'ambition simple et forte : donner un nouvel a la natation dans notre département.

Ce fut une année riche en défis, en apprentissage surtout pour moi car tout nouveau de découvrir cette fonction de président. Nous avons travaillé pour renforcer les liens entre les clubs, et de d'essayer de mettre en place des actions concrètes pour développer la natation.

Je tiens à remercier chaleureusement chaque membre du comité pour son dévouement et son énergie. Un immense merci également à tous les dirigeants de clubs, aux entraîneurs, aux officiels et aux bénévoles qui donnent de leur temps sans compter.

Pour conclure, je souhaite vous dire que je me satisfais d'être président du comité et de travailler à vos côtés. La natation est plus qu'un sport, c'est une école de vie qui nous enseigne la persévérance, le respect et le dépassement de soi. Continuons à avancer ensemble avec la même passion et la même détermination.

Merci.



FFN LOIRET - RAPPORT MORAL 2024/2025

CLUBS ET LICENCES :

Le département fait preuve d'une relative stabilité puis que nous ne perdons QUE 4 licences par rapport à la saison précédente. 2865 licences sont recensées contre 2869 l'an dernier, et ce malgré la perte d'un club. Notre département regroupe 21% des licenciés de la Ligue.

Au chapitre des augmentations, il est à noter la forte hausse du CANO (+32) et de l'ESC La Ferté (+18), tandis qu'Olivet perd pour sa part 30 licences, perte due en partie à la mise en place par le gestionnaire de la piscine de séances de perfectionnement concurrentes à celles du club.

Quelques statistiques :

- 1662 femmes (58%) pour 1203 hommes, on ne peut que considérer que la Natation est un sport principalement féminin, ce qui va dans les directives du gouvernement !
- La répartition par catégorie d'âge laisse apparaître un relatif équilibre entre les jeunes et les moins jeunes (695 licences moins de 10 ans, 682 entre 11 et 15 ans, 304 entre 16 et 25 ans et 1184 adultes et seniors)
- La Natation compte 528 compétiteurs, la Natation artistique 120 et le water-polo 75,
- Ceci représente seulement 528 compétiteurs, soit 19% de nos licenciés, le reste des licences étant rattachés aux activités de loisirs.

Nous espérons que la réouverture du bassin de Gien et l'accueil d'un énième club à Orléans permettront la saison prochaine d'approcher les 3000 licences qui restent un objectif.

Concernant les clubs, nous regrettons la cessation d'activités du Team Nutéo (16 licences), après celles de Pithiviers en 2023 et St Jean de Ruelle en 2022, ce qui amène à 14 le nombre de clubs du comité (51 dans la Ligue).

REUNIONS INSTITUTIONNELLES :

Une nouvelle équipe a été constituée à l'issue de l'assemblée électorale de Beaugency en octobre 2024. Matthieu BAUDRON a accepté de diriger cette équipe et le bureau s'est ainsi constitué :

- Président : Matthieu BAUDRON
- Vices Présidents : François MARTIN et Caroline BERNARDI
- Secrétaire général : Michel SAUGET
- Trésorière générale : Karine FRANCOIS
- Trésorier adjoint : Pascal MERCURI
- Membres : Jérôme Bellanger, Frédéric Duré, Marie-Pierre Nuret, Nicole Tarte, Céline Vallée, Frank Vilpoux

Les instances dirigeantes de la Ligue se sont réunies à de nombreuses reprises :

- Bureau directeur à 11 reprises : 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre, 6 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin, 4 juillet et 29 septembre.
- Assemblée générale à Beaugency le 28 septembre 2024
- Commission sportive : 28 novembre 2024, 16 janvier, 15 mai et 3 juillet 2025

Les comptes rendus de ces réunions sont disponibles sur le site FFN LOIRET

DEMANDES DE SUBVENTIONS ANS et LABELLISATION :

Les clubs étaient amenés à solliciter des subventions de la part de l'ANS dans le cadre du Plan Sportif Fédéral. Comme l'an dernier, un seul club du Loiret (Olivet) a répondu à cet appel qui lui permet d'obtenir une subvention de 2315 € pour 3 actions.

Concernant la labellisation fédérale, 4 clubs seulement ont sollicité celle-ci (Olivet NI, l'ESC La Ferté, l'EC Orléans et l'USC la Chapelle). Pour rappel, seuls ces derniers pourront prétendre à subventions en 2025/2026.

LES FINANCES :

La saison 2024/2025 enregistre une perte importante de 7832 € qui se justifie, entre autres, par le coût du meeting 45 que nous avons souhaité organiser à nouveau et qui n'a pas eu le succès escompté. Les autres actions ont été conformes au budget prévisionnel et démontrent un suivi précis effectué par nos trésoriers que nous nous devons de remercier.

La situation reste toutefois sous contrôle et notre trésorerie nous permet d'être sereins, malgré l'absence totale de subventions de la part du conseil départemental que nous serons amenés à solliciter à l'avenir.

Nouveauté au cours de cette saison, notre suivi financier se modernise avec la mise en place d'un logiciel spécifique qui est opérationnel depuis cette rentrée 2025.

Ce bilan appelle cependant à la plus grande prudence pour les saisons à venir et il est capital que notre meeting 45 redevienne un événement majeur qui permette d'équilibrer nos budgets.

ACTIVITES SPORTIVES :

La saison a pu se dérouler comme une saison normale et le comité a organisé 12 compétitions :

- 6 compétitions pour les jeunes et avenir
- 5 compétitions « toutes catégories »
- 1 compétition pour les maîtres

et participé à l'organisation de 4 compétitions régionales

Deux stages ont été organisés :

- A Dijon pour une sélection de 8 nageurs de la catégorie juniors dans le cadre d'une action interdépartementale,
- A Chartres pour les benjamins sélectionnés pour la coupe des départements.

Un grand merci à l'encadrement de ces regroupements (Marine, Hugo, David, Christelle) et à celui de la coupe de France des départements (Hugo, David, François, Camille), ainsi qu'à Madame Galicier qui a accompagné les jeunes à la Roche/Yon et Sabrina François-Couratier qui y a officié.

EAU LIBRE :

Le comité a souhaité relancer cet été une épreuve de la Coupe du Centre Eau libre. Cette manifestation a été un succès malgré une date peu propice (13 juillet) et le peu d'engouement de nos clubs à participer à cette journée qui se veut conviviale et festive (une quinzaine de nageurs du Loiret seulement).

Le succès est en partie dû aux bénévoles qui ont aidé à l'organisation de cette manifestation qui à qui nous devons beaucoup. Merci à eux.

QUELQUES REFLEXIONS :

Le Loiret est le plus gros département de la région en termes de licenciés et de nombre de clubs. Malgré cela, les résultats sportifs nous classent loin derrière d'autres départements et il est impératif que nous puissions retrouver le niveau qui doit être le nôtre. Pour cela une politique sportive volontaire, innovante et ambitieuse doit voir le jour afin de dynamiser nos actions. Les entraîneurs de clubs sont la pierre angulaire de ce développement et seul leur investissement pourra aider les dirigeants et les sportifs à s'améliorer.

Il reste toujours une inquiétude concernant :

- La mise à disposition des bassins pour les clubs dont la gestion a été confiée à un délégataire privé,
- La fermeture hivernale du bassin de la Source, malgré une technicité adaptée,
- Le renouvellement des bénévoles qui devient délicat,
- la difficulté des clubs à trouver un encadrement sportif. Il va devenir vital que nos clubs fassent un effort de communication envers leurs adhérents pour les orienter vers une formation adaptée et une profession à flux tendu si nous voulons pouvoir continuer sereinement nos activités. Le département a mis à cet effet un cycle de formation d'assistant moniteur dès la rentrée pour aider les jeunes à s'orienter vers une action de soutien à leur association.

Bonne saison à tous.

Michel SAUGET

FFN LOIRET

RECOMPENSES SPORTIFS POUR L'ASSEMBLEE GENERALE:

Natation course : qualifiés championnats de France

V.Vilpoux (ECO) - E.Ventolini (USMS) - A.Garcia (ECO) - P.Crevel (ONI) - R.Bragard (USMS) - M.Boogaerts (ONI)

Natation artistique : qualifiés championnats de France

Duo USC (A.Lapenne, J.Taiboubi-Vallée) - **Ballet USC - Ballet USMS**

Eau libre : meilleur nageur coupe du Centre - meilleure nageuse coupe du Centre

V.Leguay-Darnois (ASG) - S.Campredon (ONI)

Maitres : championnes de France

D.Feltz - C.Lettonnelier - F.Mania

Water-Polo : sélection Ligue ou engagé N2

M.Melleton-Aletti (OWP), P.Fontaine (OWP), A.Pitraque (OWP), N.Fougeron (OWP), L.Schwartz (OWP), N.Le Noach (OWP),

Orléans Water-polo N2